

COMMUNE DE SAINT-JOSSE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX ARRETES DU MAIRE

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune de SAINT-JOSSE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2131-1 et L.131-2-2°, L.2212-1, L.2212-2 et L.2213-1,

Vu le Code de la Route et notamment ses articles R.411-21-1,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Considérant qu'il incombe au maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police de la circulation, de veiller à la sécurité des usagers de la voie publique.

Considérant que les travaux d'Extension de réseau Basse Tension souterrain pour ENEDIS – Place de la Gare doivent être exécutés par SANTERNE RESEAUX LITTORAL de DARDILLY (Rhône),

Considérant que pour la bonne exécution des travaux et la sécurité des usagers, il est nécessaire de restreindre temporairement les voies concernées aux véhicules de toutes catégories, la circulation sera restreinte par feux tricolores.

ARRETE :

Article 1 : La circulation sera restreinte par feux tricolores – Place de la Gare sur le territoire de SAINT-JOSSE du 02 novembre 2026 au 30 novembre 2026 pour permettre l'exécution des travaux susmentionnés.

Article 2 : Des panneaux de la signalisation réglementaires seront mis en place par les soins et aux frais de l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

Article 3 : Monsieur Le Maire, les Services de Police et de Gendarmerie, les services de l'Equipeement sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Ampliation sera adressée à :

- La gendarmerie de Merlimont
- Monsieur le Directeur de SANTERNE RESEAUX LITTORAL de DARDILLY

Fait à SAINT-JOSSE,
Le 20 octobre 2026

Le Maire,
Jean Claude DESCHARLES



Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier ☐

Service public ☐

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐

Entreprise ☒

Nom : **VERMES** Prénom : **Ludivine**
Dénomination : **SANTERNE RESEAUX LITTORAL** Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **TSA 70011**
Code postal **6 9 1 3 4** Localité : **DARDILLY CEDEX** Pays : **France**
Téléphone **0 3 2 2 2 0 7 9 0 0** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **santerne-reseaux-litt-d@demat.sogelink.fr**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☒
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **Saint-Josse**
Code postal **6 2 1 7 0** Localité **ST JOSSE**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☐ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : **Extension de réseau Basse Tension souterrain pour ENEDIS**
N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :
Date prévue de début des travaux : **0 2 1 1 2 0 2 6** Durée des travaux (en jours calendaires) : **2 1**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **2 1** Date de début de réglementation **0 2 1 1 2 0 2 6**
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☒ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☒ Manuellement ☐
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s) ☐

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers ☐

poids lourds ☐

Stationner

véhicules légers ☐

poids lourds ☐

Dépasser

véhicules légers ☐

poids lourds ☐

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

.....

.....

.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒

Une entreprise spécialité ☐

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐ Schéma de signalisation ☐

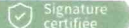
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : **DARDILLY CEDEX**

Le : **1 6 1 0 2 0 2 6**

Nom : **VERMES** Prénom : **Ludivine** Qualité :

 **Sogelink**

SANTERNE RESEAUX LITTORAL
Ludivine VERMES
Chez Sogelink
TSA 70011
69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0322207900
Courriel : santerne-reseaux-litt-d@demat.sogelink.fr

MAIRIE Service Technique
2 RUE DE LA MAIRIE
62170 ST JOSSE

Le 16/10/2026

Objet : Information préalable à des travaux

Madame, Monsieur,

Nous vous informons de notre intention de commencer des travaux sur la commune de ST JOSSE.

Veuillez trouver ci-dessous les informations descriptives du projet :

Description : Extension de réseau Basse Tension souterrain pour ENEDIS

Emplacement : Saint-Josse 62170 ST JOSSE

Début du chantier : 02/11/2026

Conformément à la réglementation en vigueur, une CONJOINTE sous la référence 2026101605825D a été adressée à l'ensemble des exploitants de réseaux concernés par l'emprise de notre projet et référencés sur le téléservice :

www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Ludivine VERMES

 Sogelink



©2026 IGN (Licence Etalab 2.0)

Système géodésique : WGS 84

EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>1.64820568,50.46291469 1.64885537,50.46292608 1.64937393,50.46212136
1.64958255,50.46178352 1.64951699,50.46178731 1.64920704,50.46224662 1.64880769,50.46288433 1.64819972,50.46286535
1.64820568,50.46291469</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:
MultiPolygon>
```

Polygone 1

```
{50.462915 1.648206}; {50.462926 1.648855}; {50.462121 1.649374}; {50.461784 1.649583}; {50.461787 1.649517}; {50.462247 1.649207};
{50.462884 1.648808}; {50.462865 1.648200}; {50.462915 1.648206};
```